PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mai à 20 H 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Cuhon dûment convoqué
S'est réuni, à la Mairie, en session ordinaire
Sous la Présidence de M. GARANGER Philippe, Maire.

Date de convocation : le 20 mai 2025

Secrétaire : M. MEUNIER Jérémie

Présents : M. GARANGER Philippe, M. LE BRAS André, M. MEUNIER Jérémie, M. BOURDIER Olivier, M. BIGOT Florent, Mme PLAIRE Alégria, M. POISSON Eric, Mme LUNEAU Véronique.

Absents : Mme EUZENAT Annick, M. GREMILLET Julien

Le Conseil Municipal arrête le Procès-Verbal de la réunion du 29 avril 2025.

- **DEMANDE DE SUBVENTION ACTIV POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE , RUE DE BEAUREGARD :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 17 décembre 2024 il a été décidé de confier la réalisation des travaux de voirie pour la rue de Beauregard à l'entreprise SPIE BATIGNOLES pour un montant de 8 103.32€ HT soit 9 723.88 € TTC.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès du Département, la subvention ACTIV susceptible d'être accordée pour ces travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A

08 VOIX POUR,
0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

Autorise le Maire à demander la subvention ACTIV du Département pour ces travaux.

- **DEMANDE DE SUBVENTION ACTIV POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE** :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 17 décembre 2024 il a été décidé de confier la réalisation des travaux de réfection de la toiture de l'église à l'entreprise BIRONNEAU pour un montant de 2 405.00€ HT soit 2 886.00 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A

08 VOIX POUR,
0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

Autorise le Maire à demander la subvention ACTIV du Département pour ces travaux.

- **DON DU SANG 86** :

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle de la part de la Présidente des donneurs de sang bénévoles du Mirebalais à l'occasion du 55ème congrès de l'Union Départementale de la Vienne des Donneurs de Sang Bénévoles, qui aura lieu à Mirebeau le dimanche 19 octobre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A

08 VOIX POUR,
0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

Décide d'accorder une subvention de 100 € aux donneurs de sang bénévoles du Mirebalais à l'occasion de l'accueil du 55ème congrès.

- **DEVIS ENTREPRISE BIRONNEAU : REPARATION TOITURE SALLE POLYVALENTE** :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à plusieurs reprises il y a eu des fuites d'eau à la salle polyvalente au niveau de la jonction de la salle parquet avec la salle carrelage jusqu'au niveau de l'extension des toilettes.

Il a en sa possession un devis de l'entreprise BIRONNEAU afin de procéder à la réparation de la toiture (démoussage, dépose cheminée plus tuile à douille, dépose et repose noues) pour un montant de 4 883.25€ HT soit 5 859.90 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A

08 VOIX POUR,
0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

Donne son accord pour la réparation de la toiture de la salle polyvalente.

- **QUESTIONS DIVERSES** :

- Parcelle ZK 277 : Mme MEUNIER Brigitte donne son accord pour l'achat de la parcelle aux conditions prévues lors de la réunion du 29 avril dernier ; un rendez-vous va être programmé avec M° ANDRE, notaire à Mirebeau.

- Association « les 3 Coups d'Amberre » : Le Maire informe le Conseil d'une demande de domiciliation du siège social de l'association de théâtre, « les 3 Coups d'Amberre », sur la commune de CUHON. Après discussion, l'ensemble du Conseil

Municipal décide d’accueillir l’association « Les 3 Coups d’Amberre », à Cuhon sous réserve que les statuts soient mis à jour avec l’adresse de CUHON.